

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 8 Décembre 2020**

L'an deux mil vingt le huit du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**24 présents + 2 pouvoirs (26 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Lucette ROCHER, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais :
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU, Alain JEZEQUEL

**2 pouvoirs :**

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

**Excusés :** Dominique GUILBOT, Maryse BARIGAULT, Daniel ROBERT

**Absents :** /

**Frédérique DAMBRINE a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 02 décembre ayant pour ordre du jour :

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **Suppression de postes**

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ,
- Vu les avis favorables du Comité Technique en date du 13 octobre 2020,
- Considérant les vacances de poste

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Décide de supprimer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :
  - 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - 1 poste d'agent de maîtrise
  - 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine
  - 1 poste de rédacteur

- ✓ Décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet
- ✓ Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

A Airvault, le 08 Décembre 2020  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20201216-262-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2020

Publication le : 16-12-2020

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48